

**ATTESTATION MENSUELLE DE
DÉPLACEMENTS POUR LES PERSONNELS ITINÉRANTS
Hors mission ponctuelle et Enseignants en service partagé**

*Le présent document atteste de l'effectivité des déplacements en conformité avec l'emploi du temps /
Planning de l'agent. Cette attestation doit correspondre à la saisie effectuée dans l'application DT-CHORUS.
Dûment complétée, elle sera transmise au Bureau des voyages dans le mois suivant le déplacement.
Réf. : Décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 modifié – Arrêté du 20 décembre 2013*

NOVEMBRE 2017

N° OMIT dans DT-CHORUS.....

Nom / Prénom : Corps :

LIEUX DE DEPLACEMENT DE L'AGENT										
Communes à préciser										
Résidence personnelle			Résidence administrative			Secteur d'intervention				
NOV 2017	Cadre réservé à l'agent					Cadre réservé à l'administration				
	Itinéraire					Conforme avec la saisie sur CHORUS		Conforme avec l'emploi du temps		Nombre de repas à attribuer
	DEPART		DESTINATION			oui	non	oui	non	
	Commune	Heure Aller	Commune	Heure Retour						
6	Lun									
7	Mar									
8	Mer									
9	Jeu									
10	Ven									
13	Lun									
14	Mar									
15	Mer									
16	Jeu									
17	Ven									
20	Lun									
21	Mar									
22	Mer									
23	Jeu									
24	Ven									
27	Lun									
28	Mar									
29	Mer									
30	Jeu									

L'agent :

J'atteste de l'exactitude des éléments
renseignés et de leur conformité avec la
saisie dans CHORUS-DT
Fait àle.....
Signature

L'autorité compétente chargée
d'attester le service fait :

Fait àle.....
Cachet et signature

Le Bureau des voyages
Date de traitement: :
Validation de l'OM : O / N

Signature :